

écco

15 mai

ÉDITION FRANCOPHONE

ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence environnementale de Stockholm en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à SB 24 à Bonn, Mai 2005

Esprit de Montréal, es-tu là ?

Alors que nous sommes réunis à Bonn pour deux semaines de négociations, ECO souhaite que les Parties conservent et décuplent l'énergie insufflée au processus lors de la dernière rencontre des Parties, à Montréal. Contre vents et marées, la communauté internationale a fait consensus autour du Plan d'Action de Montréal. Les sessions qui débutent aujourd'hui, qui sont bien plus que des simples réunions des organes subsidiaires, doivent continuer dans cette voie, et faire perdurer l'esprit de coopération Sud/Nord afin de parvenir à dégager une vision et des buts communs pour le futur du régime climatique. Presque toutes les Parties, dans leurs soumissions récentes et en cours de l'année, ont constaté les menaces que font peser les changements climatiques sur le développement, mais aussi sur le bien-être des individus et la stabilité des écosystèmes partout sur la planète. La communauté scientifique appelle plus que jamais à des changements radicaux dans nos sociétés. Il est temps d'agir.

La Conférence de Montréal a jeté les bases de cette action. La CoP/MoP a en effet créé les différents forums qui permettront aux Parties de préciser comment elles entendent agir pour éviter les impacts climatiques irréversibles et dangereux. Elles permettront également de décider des contributions de chacun afin de réaliser notre objectif commun, à savoir engager la planète sur la voie du développement sur un modèle sobre en carbone. Le régime international doit aider à la montée en puissance des efforts nationaux déjà mis en place afin de paver la voie aux réductions massives qui s'avèrent de plus en plus nécessaires.

Le facteur temps apparaît incontournable. Afin de limiter la hausse moyenne des températures du globe en deçà de 2 degrés Celsius, par rapport à leurs niveaux pré-industriels, les émissions globales devront être stabilisées pour par la suite décroître au cours des 10 à 15 prochaines années. Quoique très ambitieux, il est possible d'atteindre ces objectifs si nous nous mettons à la tâche dès maintenant. Plusieurs études indiquent le potentiel substantiel de réductions atteignables par la transformation d'un système énergétique basé sur les énergies fossiles en un système beaucoup plus efficace, basée sur les énergies renouvelables.

Le Plan d'action de Montréal est porteur d'occasions sans précédent. Les discussions de Bonn, qui porteront sur l'organisation du travail des Parties au cours des deux prochaines années, doivent proposer des objectifs clairs. Le travail amorcé doit mener à une nouvelle entente d'ici 2008, qui aura pour objectif de protéger notre sécurité collective pour le future. Les Parties ne doivent pas perdre de vue les occasions que créent le marché du carbone mis en place par le Protocole de Kyoto, notamment au niveau du développement de nouvelles technologies. À Montréal comme dans leurs soumissions, la plupart des Parties ont exprimé leur soutien au renforcement du MDP ainsi qu'aux autres mécanismes de flexibilité dans le cadre de la Seconde période d'engagement. Et seul le Protocole de Kyoto permet la mise de tels mécanismes.

Les négociateurs sont maintenant à la croisée des chemins. Dans l'esprit des décisions prises à Montréal, en dans le cadre du momentum ainsi créé, ils doivent aller de l'avant sans tarder. À vous de jouer!

Madame la Présidente : êtes-vous à la hauteur ?

Le Canada a besoin de notre aide

Des rumeurs inquiétantes en provenance du Canada sont parvenues aux oreilles d'ECO. Pourtant, les Parties avaient quitté Montréal en décembre dernier avec un mandat clair : renforcer le Protocole de Kyoto et faire face collectivement à la menace climatique en se donnant une feuille de route nous permettant d'y arriver.

ECO apprend maintenant que votre gouvernement a officiellement décidé de ne pas respecter les engagements pris au titre du Protocole. ECO a également assisté à l'abandon de votre plan de réductions de vos émissions de GES ainsi qu'au démantèlement des programmes et des initiatives de lutte contre les changements climatiques.

Et comme si cela ne suffisait pas, ECO apprend également que votre gouvernement semble favoriser une approche « nouvelle » à la question, en mettant de l'avant des idées d'engagements volontaires, des objectifs d'intensité énergétique et des échéanciers sur 50 ou 100 ans. Bien entendu, cette « nouvelle » position sera de nature à permettre une croissance des émissions du Canada et du reste du monde. Ces idées « nouvelles » ressemblent à s'y méprendre à ce que l'Administration Bush nous répète depuis de nombreuses années.

ECO entend aussi que votre gouvernement a dit du mal de l'utilisation des mécanismes de marché – tel le MDP - prévus par le Protocole, en les qualifiant « d'air chaud » (« hot air »). Il semble aussi que votre gouvernement proclame à qui veut l'entendre que la plupart des Parties à l'Annexe B n'atteindraient pas leurs objectifs de réduction et que les principaux pays en développement n'avaient pas ratifié Kyoto. Sans commentaire...

Le Canada tient-il à ce point à rejeter des mécanismes conçus pour permettre aux Parties de parvenir à des réductions à moindres coûts, tout en finançant un développement durable au Nord comme au Sud ? Avez-vous vraiment pris connaissance de la liste des pays ayant ratifié le Protocole de Kyoto ? Avez-vous même seulement lu une seule des communications nationales ?

ECO s'était habitué à voir le Canada tel un négociateur dur, mais constructif. Historiquement, le Canada a contribué de façon importante au processus. Le Canada n'a-t-il pas été l'hôte de la première conférence intergouvernementale sur les changements climatiques, en 1988 ? Et n'a-t-il pas été un des premiers pays à ratifier la Convention Cadre sur les Changements Climatiques à Rio, en 1992, qui constitue la base même du Protocole de Kyoto ? C'est pourtant encore une fois sous le leadership du Canada qu'est né le Plan d'action de Montréal qui ouvre la voie au processus qui nous réunit aujourd'hui même à Bonn.

On doit se demander, à la lecture des propositions canadiennes en vue des discussions sur l'article 3.9 et dans le cadre du Dialogue, si votre gouvernement désire vraiment que ce processus aille de l'avant. En tant que pays de l'Annexe B, nous nous serions attendus à ce que le Canada fasse connaître ses vues au sujet de nouveaux engagements de réductions, particulièrement de la part des pays industrialisés, dans le cadre de la deuxième période d'engagement.

À titre de ministre de l'Environnement d'un gouvernement qui semble travailler dur à l'échelle canadienne pour affaiblir tout effort de réductions d'émissions, nous nous demandons si vous êtes bel et bien la meilleure personne pour présider à nos assises. Les Parties réunies ici aujourd'hui s'attendent à ce que la Présidence se solidarise des décisions prises à Montréal en décembre dernier et les soutienne dans leur volonté de renforcer le régime international mis en place à Rio, Berlin, Kyoto, Bonn, Marrakech et enfin à Montréal. Il est urgent de nous mettre au travail. Nous croyons que les Parties seront mieux servies par une Présidence qui soutient leurs décisions et s'appuient sur leur travail accompli depuis plus de quinze ans.

Éviter des perturbations dangereuses du climat demande un fort leadership de la part des pays industrialisés comme le Canada, notamment en réduisant eux-mêmes leurs émissions et en s'engageant à des objectifs plus contraignants en vue de la Deuxième période d'engagement. Si vous êtes déterminée, en votre âme et conscience, à ce que le Canada ne respecte pas ses engagements contenus au Protocole de Kyoto, et que vous ne pouvez faire preuve du leadership que nous attendons de la Présidence, retirez-vous honorablement. S'il vous plaît.

Le Canada répète à qui veut l'entendre qu'il est impossible d'atteindre les objectifs de Kyoto, et apparaît aujourd'hui comme la première Partie à jeter l'éponge. Nous savions tous qu'il y aurait des obstacles en cours de route. Et justement, tout était prévu dans ces cas-là : le système d'observance a même été conçu pour ce type de cas ! Allons voir de plus près :

« Avec l'objectif de promouvoir l'observance et de fournir des avertissements précoces en cas de prévision de non-respect des engagements, la branche de facilitation a la responsabilité de fournir aux parties des conseils et du soutien afin de leur permettre de respecter les engagements pris au titre de l'article 3, paragraphe 1 du Protocole, et ce avant, et pendant la dite période. »

Le Canada a besoin de notre aide et doit donc immédiatement solliciter l'assistance du Président Hamanaka afin que la branche de facilitation puisse certifier de la "faisabilité" du respect de ses engagements pris au titre de la première période du Protocole. Comme le précisent les règles, une Partie peut d'elle-même demander le soutien de cette branche avant qu'elle ne se saisissent de son cas. En faisant cela, le Canada pourrait recevoir des conseils ainsi qu'un et soutien financier et technique, et même prétendre à des transferts de technologie et un renforcement de ses capacités.

Quelle chance pour le Canada que cette branche de facilitation ait été officiellement créée à Montréal !

